



ATHÉNÉE FERNAND BLUM

Avenue Ernest Renan 12
Avenue de Roodebeek 59
1030 Schaerbeek

Conseil de participation Election des parents des élèves

Conformément à l'article 69 du décret Mission, un Conseil de participation (Copa) existe à l'Athénée Fernand Blum depuis de nombreuses années. Ce Conseil permet, entre autres, que les délégués des différents acteurs de l'Athénée (Direction, professeurs, élèves, CPMS, etc.) se réunissent afin de traiter du fonctionnement et de l'organisation de l'école.

Les membres élus représentant les parents sont arrivés au bout de leur mandat. Par conséquent, de nouvelles élections sont organisées.

L'élection de la représentation des parents se déroulera le **mardi 12 novembre 2024, à 17h45**, à l'implantation « Renan ».

1. Conditions d'éligibilité

Etre parent (père - mère - tuteur) d'un enfant régulièrement inscrit dans l'établissement.

2. Conditions à remplir pour être électeur

Etre parent (père - mère - tuteur) d'un enfant régulièrement inscrit dans l'établissement.

3. Durée du mandat

Le mandat est de deux ans, renouvelable. La qualité de membre du Conseil de participation se perd si la condition d'éligibilité n'est plus remplie.

4. Nombre de représentants à élire

4 mandats effectifs et 4 mandats suppléants sont à conférer (moitié pour la section Renan, moitié pour la section Roodebeek).

5. Modalité du scrutin

Le vote est secret. Les candidats sont élus dans l'ordre des résultats obtenus. En cas d'égalité de voix, le candidat le plus âgé l'emporte.



ATHÉNÉE FERNAND BLUM

Avenue Ernest Renan 12
Avenue de Roodebeek 59
1030 Schaerbeek

6. Election d'office

Si le nombre de candidats n'est pas supérieur au nombre de sièges à pourvoir, les candidats sont réputés élus d'office. Effectifs et suppléants seront choisis par tirage au sort. Si 4 sièges ou moins sont pourvus, le candidat est d'office membre effectif (et sera averti par un membre de la Direction de l'école par un message Smartschool le vendredi 08 novembre 2024).

7. Participation au vote

Le vote n'est pas obligatoire.

8. Dépôt de candidature

Via Smartschool, en envoyant un mail à la Direction (M. Mazairac et/ou M. Delbrassine), pour au plus tard le vendredi 08 novembre 2024, avant 13h00.

Remarque

La première réunion du Conseil de participation de cette année scolaire 2024-2025 se déroulera à Renan, ce même **mardi 12 novembre 2024, à 18h00**. Tous les délégués élus sont invités à y participer ; ils seront présentés aux autres délégations du Conseil de participation.